



Fiche Parcours CACES® R372m Engins de Travaux Publics

Catégorie 4 : Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuses-pelleteuse, tracto-pelle), engins supérieurs à 4.5 tonnes

Objectif

γ Réactualisation les connaissances théoriques et pratiques pour la conduite des engins de chantier conformément au référentiel de la recommandation CNAMTS R 372m.

Public & pré-requis

- γ Tout public
- γ Âgé de 18 ans
- γ Écrire et lire correctement
- γ Être apte à la visite médicale
- γ Niveau : V

Effectif

- γ 1 personne

Formation pratique

VERIFICATIONS

- γ Contrôler visuellement l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures, cassures...)
- γ Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

CONDUITE CIRCULATION MANOEUVRES

- γ Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV, AR (circuit à définir)
- γ Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- γ Regarder en arrière avant de reculer
- γ Respecter les règles et panneaux de circulation
- γ Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrements, virage...)
Maîtriser la souplesse et la précision des manoeuvres
- γ Maîtriser les opérations de fin de poste

- γ Maîtriser les changements/déchargements sur porte-engins

MAINTENANCE

- γ Effectuer les opérations d'entretien de 1^{er} niveau
- γ Vérifier les différents niveaux des réservoirs
- γ Rendre compte

Evaluations théoriques et pratiques

Evaluations théoriques :
Il s'agit de tests écrits qui résultent de la formation et des supports pédagogiques donnés en formation théorique par le formateur.

Evaluations pratiques :
Il s'agit de tests effectués sur les engins de catégorie 4. Le test CACES est régit par une réglementation qui exige des éléments de la liste suivante :

Un engin de catégorie 4,
Rapports de vérifications périodiques des véhicules,
Carnets d'entretien des véhicules
Certificats de conformité des véhicules,
Notice d'utilisation des matériels,
Aire de manoeuvre d'une surface suffisante,
Elingues, crochets,
Panneaux ou rubalises,
Appareil de commande à distance (si vos engins ont l'option télécommande),
EPI (Casque, Gants, Chaussures de sécurité)



Validation.

Certificat d'**A**ptitude à la **C**onduite **E**n
Sécurité **CACES** catégorie 4 (valable 10
ans)

Attestation de fin de stage

Moyens pédagogiques

- Salle de cours avec équipement audiovisuel et rétroprojecteur.
- Terrain adapté à la pratique des engins
- **Ce CACES est valable 10 ans et pour une seule catégorie**
- **Le CACES ne dispense pas l'employeur de l'obligation de délivrer l'Autorisation de Conduite.**